



Mairie de DAOULAS

17 route de Loperhet
BP 4028 - 29460 DAOULAS

Tél.: **02 98 25 80 19**

Mél : info@daoulas.com
www.daoulas.bzh

HORAIRES D'OUVERTURE

Le Matin
du Lundi au Samedi
de 9h00 à 12h00

Fermé l'après-midi

Votre bulletin municipal par courriel :

RAPPEL : vous pouvez recevoir votre bulletin municipal par courrier électronique dès sa parution. Pour cela, il vous suffit de nous transmettre votre adresse de courriel si vous souhaitez le recevoir, en nous écrivant à : info@daoulas.com

Vous pourrez vous désinscrire à tout moment de la même manière. Ce service est évidemment gratuit et il n'est pas nécessaire d'habiter Daoulas pour en bénéficier.

Retrouvez votre commune sur Facebook :

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Daoulas-509295375902676/>



Pour faire paraître une information ou une annonce dans le bulletin des mois de
NOVEMBRE

faites parvenir votre texte pour le
Mardi 20 Octobre par mel à
info@daoulas.com

KELEIER AR MIZ

bulletin municipal édité par la
Commune de Daoulas,
Mairie - 17 route de Loperhet
BP 4028 - 29460 DAOULAS

Directeur de la publication et responsable de la
rédaction : Jean-Luc LE SAUX, Maire
Imprimé par la Mairie de Daoulas. Gratuit.

Dispositif argent de poche

Dans le cadre du dispositif national "Argent de Poche", la commune propose aux jeunes Daoulasiens de 16 à 18 ans de participer à des missions d'intérêt général durant les vacances scolaires. Il pourra s'agir d'entretien d'espaces verts, de l'aide au ménage dans les locaux communaux... Ces missions s'opèrent par demi-journée, pour laquelle chaque participant percevra 15 €.

Deux premières missions sont proposées les 19 et 20 octobre de 9h à 12h. Attention, ces missions impliquent une présence sur 2 demi-journées (soient 2 x 15 €). Le nombre de places est limité, mais d'autres missions seront proposées dans l'année.

Vous pouvez trouver le dossier complet pour l'inscription à l'accueil de la mairie ou bien sur notre site internet (www.daoulas.bzh), à nous retourner pour le 5 octobre au plus tard.

Tous les inscrits, retenus ou non, seront recontactés par mél.

Don du sang

à Hanvec, Salle Anne Péron, Vendredi 02 octobre de 9h00 à 12h00

à Logonna Daoulas, Salle Kéjadenn, Samedi 03 octobre de 8h15 à 12h30

Sur RDV sur le site internet : dondesang.efs.sante.fr - Ne pas venir à jeûn

« L'Art et Création » et la Galerie « La Chouette » : vernissage et portes ouvertes

Dimanche 4 octobre de 11h à 18h

Les artisans-créateurs de l'Art et Création, 16-18 rue de l'Eglise, vous invitent à découvrir leurs ateliers à l'occasion de portes ouvertes.

Le même jour, la Galerie « La Chouette », 15 rue de l'Eglise, vous invite au vernissage de l'exposition des illustrations botaniques d'Aurore Colliou.

Merci de venir masqué.e.s

Accueil des nouveaux Daoulasiens

Comme chaque année, la municipalité invite les nouveaux habitants à une rencontre informelle autour d'un pot de bienvenue. C'est ainsi l'occasion de faire connaissance, de répondre à certaines questions et de collecter les remarques formulées par les arrivants avec leur regard neuf.

*Cette année, ce rendez-vous convivial aura lieu Samedi 10 octobre à 11h en Mairie.
Bienvenue !*

Le Printemps des Poètes en Automne

Rendez-vous poétique

Samedi 17 octobre - Espace Kernéis à Daoulas

À partir de 14h30 : rencontre avec les poètes et les photographes invité.e.s

À 16h30 *au port* : dernière balade poétique avant décrochage

À partir de 17h30 : retour en salle pour des lectures

et **Apéro-Concert avec Alan CORBEL**

<https://www.facebook.com/alancorbel/>

Événement organisé par l'association Prim'Vers et Prose
avec le soutien de la commune de Daoulas - Village en Poésie

<https://www.facebook.com/primversetprose/>

Gratuit - Masque obligatoire en salle

Infos travaux - Coteau de l'Abbaye

Un tronçon du haut de la Rue de l'Église, au droit du cimetière, sera fermé à la circulation à partir du 19 octobre (travaux sur la Chapelle Ste Anne - durée 1 à 2 semaines). Il sera possible de monter vers St Roch depuis le bourg, mais pas de rejoindre la Place de l'Abbaye.

Déviations par les venelles de Pen ar Guer ou par Coat Mez.

Matinée citoyenne

Samedi 24 octobre 2020 à 10h00

Le bénévolat sera à nouveau à l'honneur à Daoulas à l'occasion de la matinée citoyenne qui se tiendra le samedi 24 octobre, de 10h à 12h. Peu avant la Toussaint, habitants de tout âge et élus se réuniront le temps d'une matinée pour travailler ensemble dans la bonne humeur et contribuer tous ensemble à l'entretien de nos cimetières.

Tous les habitants sont ainsi invités à participer : rendez-vous à 10h sur le parking de l'Abbaye, avec vêtements et chaussures adaptés, gants et votre petit matériel. Pour clore la matinée, un pot de l'amitié sera offert à partir de 12h.

Bibliothèque Pour Tous

Dès le début juin, la bibliothèque a rouvert ses locaux et pour vous accueillir à nouveau, 80 nouveautés adultes (romans et romans policiers) vous attendent sur nos étagères :

Romans : Betty (Tiffany McDaniel) ; Lettre d'amour sans le dire (Amanda Sthers) ; Le sel de tous les oublis (Yasmina Khadra) ; Les demoiselles (Anne-Gaëlle Huon) ; Les aérostats (Amélie Nothomb) ; Les lendemains (Mélicha Da Costa) ; Le pays des autres (Leïla Slimani) ; Nickel Boys (Colson Whitehead) ; Yoga (Emmanuel Carrère) ; Et que ne durent que les moments doux (Virginie Grimaldi) ; Sublime royaume (Yaa Gyasi) ; Chavirer (Iola Lafon) ; Une rose seule (Muriel Barbery) ; L'incroyable vie normale de Joséphine (Angéline Michel) ; L'audacieux Monsieur Swift (John Boyne) ; Broadway (Fabrice Caro) ; Fille (Camille Laurens) ; L'historiographe du royaume (Maël Renouard) ; Coup de grâce (Danièle Steel) ; La cachette (Nora Roberts).

Romans policiers : La vengeance des cendres (Harald Gibers) ; La conjonction dorée (Benoît Sagard) ; Avant les diamants (Dominique Maisons) ; La valse des tulipes (Ibon Martin) ; Cinq doigts sous la neige (Jacques Saussey) ; Taches Rousses (Morgane Montoriol) ; La marque du père (Emelie Schepp) ; Les naufragés hurleurs (Christian Carayon) ; La défaite des idoles (Benjamin Dierstein) ; Les trésors de Saint-Mathieu (Alain Quéré) ; Fermer les yeux (Antoine Renand) ; Pile ou face (James Patterson) ; Buveurs de vent (Frank Bouysse).

Le secteur jeunesse n'a pas été oublié, les enfants trouveront un grand choix de nouveautés dans les bacs des documentaires.

Le port du masque (à partir de 11 ans), ainsi que la désinfection des mains sont obligatoires à l'entrée de la bibliothèque. Merci de maintenir les distances de sécurité. Les retours se font au bureau, les livres sont désinfectés et mis en quarantaine avant remise en rayon.

**A partir du mois d'octobre,
la bibliothèque reprend ses horaires habituels :
mardi et vendredi de 16h30 à 18h00
mercredi, samedi et dimanche de 10h00 à 11h30
courriel : biblidaoulas@gmail.com
www.facebook.com/Biblidaoulas**

Conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le
Vendredi 16 octobre à 18h30.

Arts plastiques à Daoulas

Il reste des places dans les cours d'arts plastiques : cours enfants du mercredi matin 10h30/12h, cours enfants du vendredi 17h30/19h, cours adultes du mercredi soir 20h/22h et cours adultes/ados du vendredi soir 20h15/22h15.

N'hésitez pas à me contacter par mél ou téléphone :
Ateliers d'Arts Plastiques - Christine Nicolas
christine175.nicolas@laposte.net
02 98 25 91 88 ou 06 82 72 10 29

Sheng Zhen à Daoulas

L'association « Liu Zhuan - être en mouvements » propose des cours de Sheng Zhen à Daoulas, Salle Kernéis
Jeudi matin de 10h30 à 11h30

Venez découvrir cette nouvelle activité de détente et de bien être. Par des mouvements doux associés à la respiration, le corps et l'esprit se relaxent, l'énergie circule librement. Pratique adaptée à tous, debout et assis sur chaise.

Contact : 06 75 33 35 64
et plus de renseignements sur : liu-zhuan.fr

Fête des Potirons

**Samedi 10 octobre de 13h30 à 17h30
Dimanche 11 octobre 2020 de 10h à 18h
Salle polyvalente de DIRINON**

2020 est une année inédite pour tous, rien n'est comme d'habitude... Depuis mars, les associations ont annulé beaucoup de manifestations indispensables pour assurer le financement de leurs actions... Et les besoins sont toujours là... et ils ont même augmenté !

Les comités du Secours Populaire de Daoulas et de Sizun, Solidarité Enfants du Monde et beaucoup de bénévoles se sont mis au travail pour préparer la Fête des potirons 2020. Ils ont semé, planté, sarclé, bichonné les potirons...

La tenue de la fête est incertaine... Quelle que soit la situation, nous organiserons quand même une vente des potirons. Nos associations travaillent en partenariat avec la mairie de Dirinon pour l'organisation de cette fête. Et, ce 11 octobre 2020, ce sera la 27ème édition !

Cette année, nous vous espérons encore plus nombreux pour découvrir et acheter nos cucurbitacées (courges de toutes sortes : Potimarron, Spaghetti, Butternut... colorées de toutes variétés...).

Si la fête a lieu, tout le monde trouvera de quoi se divertir...

Les bénéfices de cette journée seront équitablement partagés entre le Secours Populaire Français pour les familles en difficulté des pays de Daoulas et Sizun, et Solidarité Enfants du Monde pour les enfants au-delà de nos frontières.

Selon le résultat de la fête, nous serons présents sur le Marché de Daoulas pour vendre les derniers potirons, s'il en reste !

Asambles

Mois d'Octobre 2020

L'association reprend ses activités en respectant les contraintes sanitaires qui peuvent évoluer en raison de la situation. Le port du masque est obligatoire avec gel hydroalcoolique à l'entrée des salles. Le programme établi peut être modifié : merci de vérifier sur notre site internet.

Mercredi 7 octobre 2020 – salle Kejadenn à 18h – **Conférence** d'Anne-Marie CAMBON - Il y a 12 000 ans, commençait la « Révolution » néolithique. Pour le meilleur et pour le pire.

Mercredi 14 octobre 2020 – salle Kejadenn à 18h – **Assemblée Générale** (nous avons le regret de ne pouvoir faire le traditionnel pot de l'amitié, pour cause de Covid)

Reprise des ateliers à la salle des anciens :

- **Généalogie** (en haut) : réunion d'information le 5 octobre 2020 de 15h à 17h – 1er cours le 12 octobre 2020
- **Informatique** (en bas) : réunion d'information le 6 octobre 2020 de 14h à 16h – 1^{er} cours le 13 octobre 2020
- **Couleurs sur le quai** : salle Keromnès à Daoulas - réunion d'information lundi 21 octobre 2020
- **Graines de mots** : suspendu dans l'attente d'une animatrice, reprise éventuelle le 15 octobre 2020

N.B. – Nous vous rappelons que vous pouvez vous tenir informés de nos sorties et différentes activités en consultant notre site internet www.asambles.fr mis à jour régulièrement. Merci

Renseignements :

Pierre CAMBON – Président : 06.73.87.38.60
ou Claudine JUINO – Secrétaire : 06.64.52.81.02
Mail : asambles.logonna@gmail.com

Qi Gong - Tai Ji - Kung Fu enfant

Maintenir sa santé, l'améliorer et être en harmonie avec son environnement

Les activités de l'association WUSHU ELORN ont repris depuis le 7 septembre sur Dirinon et Daoulas. Les cours s'adressent à tous dès l'âge de 6 ans jusqu'à 99 ans...

L'art du Qi Gong réunit la pensée, la respiration et le mouvement. Sa pratique permet de se maintenir en bonne santé, d'entretenir son mental et son intellect et d'activer l'énergie ressentie dans son corps.

Divers cours sont proposés du lundi au samedi durant la période scolaire. Deux nouveautés cette année : cours individuel ou en petits groupes, cours par visio-conférence... Des séances de diagnostic sur rendez-vous sont également proposées en dehors des cours.

L'association souhaite développer l'activité Kung Fu Enfant et propose des activités et tarifs attractifs dans ce sens.

*Pour toutes informations utiles : tarif, heures de cours, exercices pratiqués, prendre contact par mail : surenfeng@hotmail.com
Portable : 06 29 93 78 78
Facebook : Wushu Elorn*

Le café des aidants

A partir de septembre, les cafés des aidants reprennent leurs cycles de rendez-vous mensuels gratuits.

Le café des aidants, c'est quoi ? Le café des aidants permet aux aidants du territoire de la Communauté de Communes de se retrouver chaque mois gratuitement pour partager un café autour d'une thématique commune. Ces rencontres mensuelles sont organisées par le CLIC du pays de Landerneau-Daoulas et co-animées par une psychologue et un agent social du CLIC. Elles ont lieu le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h au 1^{er} étage de la Cimenterie à Landerneau, 12 rue de St Ernel.

Les prochains rendez-vous : Jeudi 5 novembre 2020 sur le thème « Comment se reconstruire après ? » - Jeudi 3 décembre 2020 sur le thème « Les richesses de la relation d'aide. »

Pour tout renseignement, envoyez un mail à clic@ccpld.bzh ou appelez le 02 98 85 99 08

Bravo pour ces nouveaux gestes de tri !

Depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri depuis le 1^{er} juillet, la population s'implique fortement pour trier mieux et davantage ses déchets. Afin d'optimiser au mieux ces gestes de tri, voici quelques conseils pour vous aider à mieux trier vos déchets recyclables dans la poubelle jaune :

Les déchets imbriqués : La pile de pots de yaourts, le carton inséré dans la boîte de conserve ou la bouteille d'eau dans la boîte en carton... Tous ces déchets imbriqués les uns aux autres ne pourront pas être valorisés car les machines du centre de tri ne peuvent pas les extraire les uns des autres. En bref : les emballages et papiers non imbriqués doivent être déposés en vrac dans le bac jaune !

Les bacs jaunes trop petits : Pour gagner de la place, vous pouvez **compacter ou déplier vos emballages**. Les bouteilles, briques, petits cartons peuvent être compactés. Les grands cartons sont à déposer à la déchèterie.

Une vidéo « foire aux questions » a été réalisée par le service pour répondre à toutes les questions posées par les habitants. Elle est accessible ici :

<https://youtu.be/hNfSQgMZhBA>

Retrouvez ces conseils, et de nombreuses autres informations, auprès de la Communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas et sur leur site internet : www.pays-landerneau-daoulas.fr/trier-nos-dechets/

Un autocollant d'information est également disponible à l'accueil de la mairie.

Pour toute question éventuelle, merci de contacter le service environnement au 02 98 21 34 49 ou par mail à environnement@ccpld.bzh

Contacts utiles :

Urgences médicales
(WE, nuit, jours fériés)
(SAMU, médecin ou dentiste
de garde) : **15**

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17
ou 02 98 25 80 06

Centre Antipoison (Rennes)
02 99 59 22 22

Pharmacie de garde
(serveur vocal)
3237 (0,34 euro/min)

Assainissement collectif
Eau du Ponant : 02 29 00 78 78
(urgences 24h/24 - 7j/7)

EDF (sécurité)
09 72 67 50 29
(appel local)

GDF (sécurité)
02 98 02 02 22

EAU
Veolia : 09 69 32 35 29
(appel local)

Presse locale
Le Télégramme :
Bruno INIZAN
06 15 20 34 77
brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France :
Rédaction
02 98 30 37 50
redaction.landerneau@ouest-france.fr

Retrouvez toute
l'administration publique sur
www.service-public.fr

Collecte des ordures ménagères :

Le ramassage s'effectue le
MERCREDI à partir de 5h du matin.

Bacs verts : 7 et 21 Octobre

Bacs jaunes : 14 et 28 Octobre

Nota : retrouvez le calendrier annuel
de la collecte sur internet :

www.pays-landerneau-daoulas.fr
(rubrique Environnement)

Vous pouvez également vous le
procurer à l'accueil de la mairie.

Pour tout renseignement sur le
fonctionnement de la collecte,
contactez le Service environnement de
la Communauté de communes :

02 98 21 34 49

L'agenda du mois de Septembre 2020

| Quand | Où | Organisateur | Événement / Activité |
|--------------------------------|------------------------------|---|--|
| Ven.02/10 et Sam.03 | Hanvec et Logonna-D. | Don du Sang du Pays de Daoulas | Collecte de sang (sur rdv : cf p.1) |
| Dim.04/10 11h-18h | Daoulas Rue de l'église | L'Art et Création | Portes ouvertes sur les ateliers |
| Dim.04/10 11h-18h | Daoulas Rue de l'église | Galerie La Chouette | Vernissage Aurore COLLIOU |
| Sam.10/10 et Dim.11 | Dirinon Salle Polyvalente | Secours Populaire | Fête des Potirons (cf p.1) |
| Sam.17/10 14h30... | Daoulas Espace Kernéis | Prim-Vers et Prose | Le Printemps des poètes en Automne (cf p.1) |

Actes de cruauté sur des équidés

Recommandations de la Gendarmerie nationale

Depuis le début de l'année, la Gendarmerie a ouvert plus d'une dizaine d'enquêtes à la suite de dépôts de plainte de propriétaires d'équidés dont les animaux ont été victimes d'actes de cruauté pouvant aller jusqu'à entraîner leur mort. À ce stade, aucune hypothèse n'est privilégiée quant aux mobiles ou à l'identité des auteurs.

Ce constat amène les services de la Gendarmerie nationale à formuler plusieurs recommandations à l'intention des propriétaires de chevaux afin de faire avancer les investigations et de mettre un terme à ce phénomène :

- 1/ Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux aux prés.
- 2/ Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré.
- 3/ Si vous en avez la possibilité, la pose de petite caméra de chasse peut être envisagée
- 4/ Signalez aux unités de Gendarmerie (en appelant le 17) tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus).
- 5/ Si vous êtes concernés par les faits décrits, appelez le 17 également. Ne procédez à aucune modification des lieux. Portez plainte le plus rapidement possible.

Lutte contre la peste porcine africaine (PPA)

La PPA a pris pied en Europe. Tous les suidés (cochons et sangliers) peuvent être victimes de ce virus très contagieux (mais qui ne se transmet pas aux autres espèces vivantes). À ce jour, la PPA n'est pas encore présente en France, mais diverses dispositions doivent d'ores et déjà être entreprises partout dans le pays.

La première d'entre elle est l'obligation de déclarer toute possession d'un cochon (ou sanglier), même à titre d'animal de compagnie. Cette déclaration doit être faite auprès de l'Établissement de l'Élevage (ÉdÉ) du département (02 98 52 49 59).

Entre autres dispositions, tout cadavre de sanglier doit être signalé à l'Office Français de la Biodiversité (02 98 82 69 24) ou à la Fédération Départementale de Chasse du Finistère (02 98 95 85 35).

Retrouvez des informations plus complètes sur le site du Ministère de l'Agriculture :
<https://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine>

Déclarez vos ruches

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

C'est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Quels avantages pour les apiculteurs ? Connaître l'évolution du cheptel apicole. Améliorer la santé des abeilles. Mobiliser des aides européennes pour la filière apicole.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne :
mesdemarches.agriculture.gouv.fr